



Livry sur seine

Livry - info

N° 36

25 NOVEMBRE 1997

LE MOT DU MAIRE

Le 17 octobre, comme elle l'avait annoncé, l'équipe municipale a présenté son compte rendu de mandat, fait le point des actions menées depuis deux ans et annoncé celles à venir.

Ainsi, depuis deux ans, conformément à ses engagements, a-t-elle privilégié en premier lieu les actions à caractère social : développement des activités du C.C.A.S., aide au regroupement des assistantes maternelles agréées à travers la création de l'association «Les Petits Minots», mise à disposition de places dans le centre aéré de Vaux-le-Pénil, soutiens divers en faveur des demandeurs d'emploi.

Par ailleurs, ont été achevées les opérations en cours en termes de travaux et d'environnement.

Pour les années à venir, un nouveau contrat rural est élaboré et un second contrat triennal de voirie mis au point, qui verra à son achèvement la totalité des rues de la commune dotées d'une chaussée correcte. Parallèlement, le dossier de la Z.A.C. du Parc de Livry est affiné. Sur tous ces dossiers, comme à l'habitude, les riverains concernés et l'ensemble de la population seront informés.

Ce souci de communication est une priorité de vos élus, qui sont toujours à votre écoute.

Le Maire,
Michel Blanchouin



En juin, kermesse très colorée pour les écoles. Enfants et enseignants ont à cœur de présenter aux parents un spectacle de qualité.

FINANCES

Vous avez dit S.M.I.T.O.M. ?



Une récente émission de la série « Capital », sur M6, avait pour sujet la collecte sélective et la valorisation des déchets, de la bouteille plastique à l'épave de voiture. Ces problèmes, appelés à prendre une importance croissante, ont une incidence sur votre feuille d'impôts locaux et sont pris en charge par le S.M.I.T.O.M. (syndicat mixte intercommunal pour le traitement des ordures ménagères), syndicat auquel adhère Livry et qui a pour but d'améliorer et moderniser le traitement de nos déchets ménagers et autres.

Il regroupe l'ensemble des communes du sud-ouest de la Seine-et-Marne, de Bourron-Marlotte à Lieusaint, soit 300 000 habitants et 200 000 tonnes de déchets par an, et doit progressivement organiser une collecte sélective des déchets et améliorer leur traitement.

Cela se traduira par :

- la mise en place de déchetteries (dépôt et sélection des déchets), dont une implantée à proximité de Livry, où pourront être déposés encombrants, déchets verts, huiles, batteries, etc., bref tout ce qui nous encombre mais que nous ne voulons pas abandonner de façon sauvage dans la nature ;
- la réalisation de dispositifs de traitement adaptés à chaque type de déchets. L'usine d'incinération de Vaux-le-Pénil sera notamment modernisée et ses coûts d'exploitation optimisés par valorisation de l'énergie produite.

Ce programme devrait être réalisé sur cinq ans, soit en l'an 2002. Des informations plus précises sur ce projet vous seront diffusées prochainement afin que chacun puisse apprécier les objectifs poursuivis et les moyens retenus.

Mais cela va être coûteux, direz-vous ?

La période délicate sera 1998-2002, pendant laquelle les anciens moyens devront continuer à fonctionner alors qu'il faudra commencer à financer la mise en place des nouveaux. Mais au-delà, le coût du traitement de la tonne de déchets devrait rester sensiblement au niveau actuel sur Livry, si du moins les prévisions des études actuelles s'avèrent exactes et sont respectées.

En attendant ces évolutions, les dispositions habituelles restent en place :

- les deux collectes en porte-à-porte le mardi et le samedi,
- la benne aux ateliers communaux pour les encombrants les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois,
- les conteneurs permanents pour le verre, les piles, etc.,
- périodiquement les collectes spécialisées (papier, vêtements...).

La remorque, par contre, ne pourra plus être mise à disposition pour évacuer les gravats lors de gros travaux : comme vous en avez été informés, la décharge le long du C.D. 39 va fermer. Pour ces enlèvements ponctuels, vous devrez donc louer une benne... en attendant l'implantation de la déchetterie.

La Commission des Finances

L'AGENCE POSTALE a changé de gérante

La fin juin a vu le départ en retraite de Mme Radzion, gérante de l'agence postale depuis seize ans. Toujours aimable, courtoise et discrète, payée pour moitié par la poste et par la commune, elle participait à la vie du village. A l'occasion du pot offert pour son départ, le maire a rappelé que Livry souhaite toujours voir l'agence postale se transformer en bureau de poste de plein exercice.

Nous souhaitons à Mme Radzion une heureuse retraite entre ses fleurs et la balancelle qui lui a été offerte. Mme Moissy la remplace.



RÉVISION ANNUELLE DES LISTES ÉLECTORALES

AVIS IMPORTANT AUX ÉLECTEURS

Les demandes d'inscription sont reçues **dès maintenant** en mairie jusqu'au **31 DÉCEMBRE 1997 INCLUSIVEMENT**.

Les électeurs et électrices ayant changé de domicile ou de résidence, les personnes qui, remplissant les conditions requises, ne sont actuellement inscrites sur aucune liste électorale, les Français et Françaises ayant atteint l'âge de 18 ans ou qui l'atteindront au plus tard le 28 février 1998 sont invités à déposer leur demande d'inscription. Ils devront justifier soit du domicile, soit des six mois de résidence exigés par la loi, soit de leur qualité de contribuable ou de fonctionnaire public.

Compte rendu de mandat

Le vendredi 17 octobre au soir se tenait au restaurant scolaire le compte rendu de mandat initialement prévu fin mai et repoussé pour cause d'élections législatives inopinées. Il faut malheureusement croire que peu de gens regardent les panneaux d'affichage, lisent la presse ou scrutent attentivement le contenu de leur boîte aux lettres car l'assistance était plutôt clairsemée, à moins que la gestion de la commune ne passionne pas les foules... sauf à trois semaines des élections municipales.

C'est donc pour la trentaine de personnes présentes qu'après une brève introduction du maire évoquant à grands traits la vie communale, le District, les actions du Conseil municipal des jeunes, etc., chaque adjoint a fait le point des actions accomplies, en cours ou en projet dans son domaine de compétence. Ont tour à tour été évoqués :

- Scolaire : les problèmes d'effectifs dans les années à venir, le centre de loisirs, la Caisse des écoles...
- Social : les actions du C.C.A.S., les aides ménagères, la création de l'association des assistantes maternelles...
- Culture-animation : récapitulatif des manifestations des deux dernières années et appel au bénévolat pour faire vivre les associations...

- Travaux : contrat triennal de voirie, nouveau contrat rural, entretien des bâtiments, etc.
- Urbanisme : point sur C 5, sur le 4^e pont, la Z.A.C. du Parc de Livry et annonce d'une concertation prochaine avec la population sur ce dernier point...
- Finances : clair exposé, grâce au rétroprojecteur, des finances communales, de l'endettement, de la fiscalité.

Ensuite, le traditionnel jeu des questions-réponses avec l'assistance a permis à chacun d'évoquer les sujets lui tenant à cœur, de la fermeture du boulanger en août au ramassage des feuilles mortes, en passant par les rondes de police, le nettoyage des égouts par la Société des Eaux et le Parc de Livry évidemment.

Ce compte rendu de mandat bisannuel auquel nous nous étions engagés est ouvert à tous et représente l'occasion de poser directement au responsable élu la question qui vous préoccupe et d'en obtenir une réponse immédiate, c'est donc à vous d'en profiter.

Prochain compte rendu public au printemps 1999, mais en attendant les élus sont prêts à vous répondre à tout moment, bien entendu.

Ph. B.

La page du D.A.M.

Culture

- Le Dimanche des peintres s'est déroulé le 29 juin à Boissise-la-Bertrand. Cette manifestation se déroulera dorénavant deux années de suite dans la même commune, donc 1998 Boissise à nouveau, puis 1999/2000 Dammarie-les-Lys, 2001/2002 Voisenon.
- L'orchestre du DAM, qui a tourné avec succès dans toutes les communes du District, vient de changer de chef. C'est Jean-Michel Despin qui succède à Hugues Reiner, les divergences de celui-ci avec les objectifs fixés au départ s'avérant trop importantes.

• Un petit groupe a commencé à réfléchir aux manifestations pouvant être organisées au niveau districte pour marquer l'an 2000. Plusieurs pistes sont explorées et nous vous tiendrons au courant. Il semble acquis en tout cas que le but est de faire participer population, associations, sportifs, musiciens ou acteurs locaux à cet événement.

• La programmation musicale du District, à travers Chantons Sympa et Chante Seine-et-Marne, rebaptisé Les Découvertes de Chantons Sympa, s'articule autour de trois volontés : défendre la chanson d'expression française, développer l'expression musicale sous toutes ses formes, rapprocher amateurs et professionnels. En 1998, cet excellent tremplin pour les jeunes talents de la chanson française fera escale à Livry le samedi 14 mars, à l'A.L.J.E.C.





Le nouveau bâtiment de l'université à Melun, dans l'île.

Université

Les nouveaux locaux de l'université, 19 rue du Château à Melun, ont été inaugurés le 27 septembre, en grande pompe. Un amphithéâtre de 700 places, pouvant également servir d'auditorium, accueille désormais les étudiants.

Sports

L'opération Sport-Passion organisée par le District en juillet et août avec le concours des associations sportives se solde par un bilan très positif : 213 jeunes (45 en 1994, 90 en 1995, 160 en 1996), dont 14 de Livry, ont découvert et se sont initiés à la voile et à la course d'orientation. En clôture, croisière sur la Seine avec le «Ville de Melun» et goûter.

Une opération qui sera reconduite l'an prochain.

Accueil des sans-abri

L'hôpital ayant souhaité récupérer les locaux précédemment mis à disposition, le District a engagé les actions nécessaires pour qu'une structure adaptée ouvre en 1998, dans un bâtiment situé rue Duguesclin à Melun. Le dossier d'aménagement est en cours pour permettre l'accueil de nuit de 25 personnes (l'accueil de jour restant rue Louis-Beaunier dans le local géré par Le Sentier).

HISTOIRE DE POMPIERS

Le 20 avril dernier, plus de 150 jeunes sapeurs-pompiers étaient réunis sur le terrain d'évolution de la rue des Chanois pour un concours de manœuvres départemental.

Ceci me donne l'occasion d'un petit rappel historique. Beaucoup de Livryens ignorent probablement qu'en 1880, la commune de Livry décida de se doter d'un corps de sapeurs-pompiers. Le conseil municipal débloqua les crédits nécessaires, à savoir 1 400 F pour l'acquisition d'une pompe, 475 F pour l'habillement des hommes et 500 F pour la

construction d'un magasin. La troupe était composée de 16 hommes, dont 1 sous-lieutenant, 1 sergent, 2 caporaux et 1 clairon. (On imagine la vieille pompe à bras, les casques rutilants et les moustaches en guidon de vélo...)

Au concours de manœuvres de pompe à incendie qui se déroula à Melun le 10 septembre 1882, la jeune section de Livry obtint un premier prix, médaille de vermeil en 3^e division, matérialisé par un diplôme.

En 1938 seuls restaient 6 hommes. Malgré l'achat de près de 300 mètres de tuyaux supplémentaires et de plusieurs lances, les moyens restent incapables de faire face à un sinistre d'importance comme celui de 17 juin 1946 à la ferme. Il faut faire appel aux pompiers de Melun, ce qui entraîne de grosses dépenses pour la commune. La dissolution du corps est prononcée en 1961. On peut encore deviner



les mots « poste incendie » au pignon du local du C.C.A.S. sur la place, face à la cabine téléphonique. C'était le magasin des pompiers.

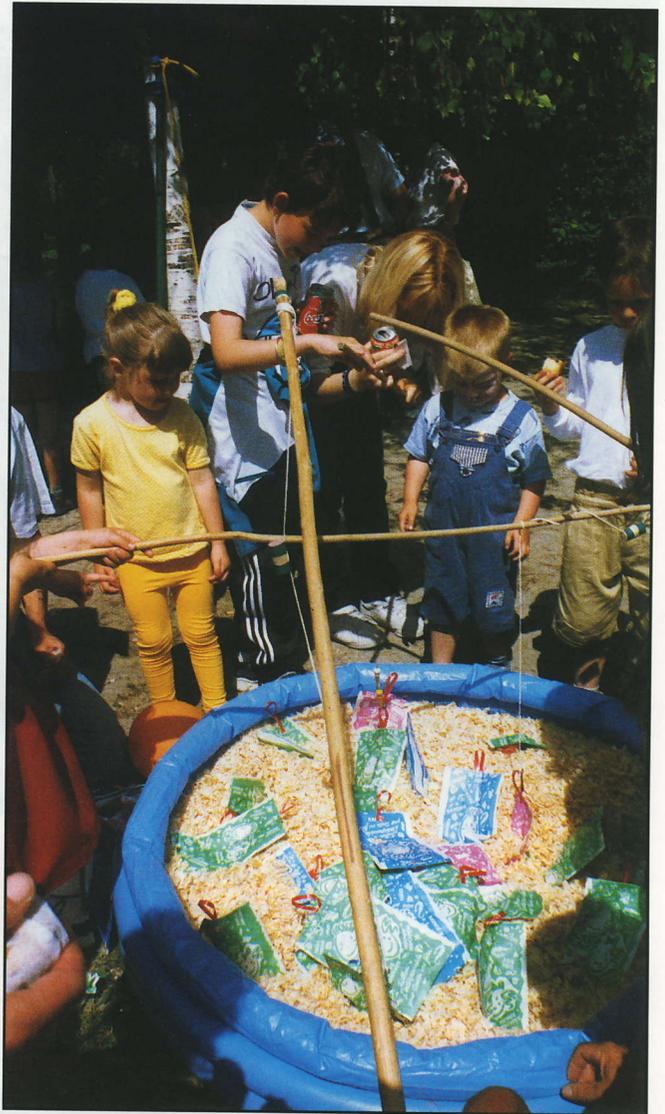
Pour revenir à la manœuvre d'avril 1997, méthodes et matériels ont évolué, mais l'idéal et la devise sont inchangés : « sauver ou périr ». On peut noter que de nombreux jeunes sont attirés par une carrière dans les sapeurs-pompiers, mais la sélection est rude et le nombre de places limité.

Ph. B.



Le 31 octobre, Anne-Sophie Blanchouin, fille du maire de Livry et de madame, épousait Eric Le Leuch, meilleur canoéiste français pour la course en ligne, demi-finaliste aux J.O. d'Atlanta et entraîneur du club de Nevers dont les jeunes ont brandi cette haie d'honneur composée de pagaies. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES



Le 7 juin, kermesse ensoleillée pour les écoles : chants, danses, stands variés et nombreux lots pour le plus grand plaisir des enfants... et des parents. Rappelons que les bénéfices de la kermesse financent les cours de musique





Rentrée des classes sans problèmes à l'école primaire, avec un beau pavage tout neuf dans la cour. Enseignants et enfants ont repris avec plaisir (?) possession des locaux, pleins d'ardeur et de bonnes résolutions. Pleins de projets aussi pour organiser le carnaval du 21 mars prochain auquel on pense déjà et pour lequel ils comptent sur l'aide des parents.



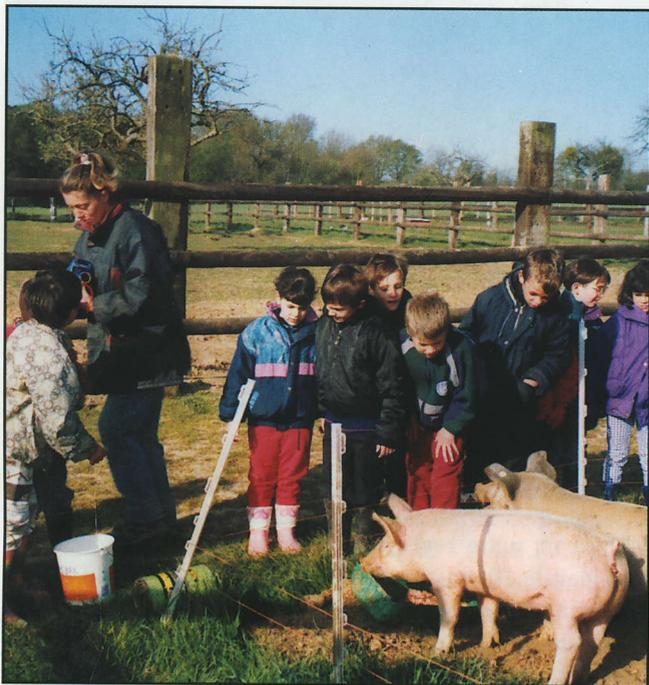
Au Clos Notre-Dame, les jeunes jardiniers de la classe de Mme Calvo ont appris à entretenir et soigner leur parcelle grâce aux conseils éclairés des responsables de l'association ayant remis en état le potager du château.

Loto des écoles le samedi 6 décembre - Loto des écoles le samedi 6 décembre

Classe de découverte

A peine rentrés des vacances de Pâques, les 25 enfants de la classe de cours préparatoire de Mlle Fournier repartaient à la découverte de la ferme de Saint-Yvière, en Normandie.

Semaine plus que harassante puisque ces quelques jours furent l'occasion de traire les vaches, les rentrer à l'étable,



Dur dur, la vie à la campagne : soigner les animaux, cultiver le jardin !... Mais une petite promenade en carriole, ça repose.

A l'occasion du 11 novembre remise du nouveau drapeau à la F.N.A.C.A.

C'est en présence d'une assistance nombreuse, d'enseignants et d'enfants des écoles que la remise solennelle du nouveau drapeau offert par la municipalité à la F.N.A.C.A. a eu lieu. Elle fut suivie de la traditionnelle cérémonie au monuments aux morts.

C. F.



ANIMATION

Le semestre qui s'est écoulé depuis le dernier numéro de Livry-Info a vu se dérouler de nombreuses manifestations.

Dès le 26 avril, c'était la grande soirée musicale donnée dans l'église par l'orchestre du DAM. Le public ne s'y est pas trompé qui a fait un triomphe à cette formation composée en grande partie des meilleurs éléments des conservatoires du District, appuyés par des musiciens professionnels



et menés par un jeune chef, Hugues Reiner, dont l'enthousiasme et le dynamisme, associés au fait qu'il a délaissé la tenue compassée du chef d'orchestre traditionnel pour un polo à col roulé plus décontracté, sautent aux yeux. Bravos, rappels et bouquets ont remercié les jeunes musiciens et solistes pour tant de talent. On en redemande !



Dans un autre registre, c'est la musique irlandaise qui résonnait le 10 mai sous la voûte de la cave de la Villa du Nil : irish stew, bière Guinness, ambiance garantie... Mi-juin, tournoi de foot interquartiers, pris en main cette année par deux jeunes, Youssef Mebarek et Thierry «Titi» Lantoine, qui s'en sont remarquablement bien sortis pour une première fois, félicitations !

Les vacances passées, retour du traditionnel bric-à-brac, 15^e du nom. Affluence autour des stands, bousculade autour des moules-frites, tranquille repas sous les tentes avec une succulente paella, soleil pour tout le monde... une vraiment

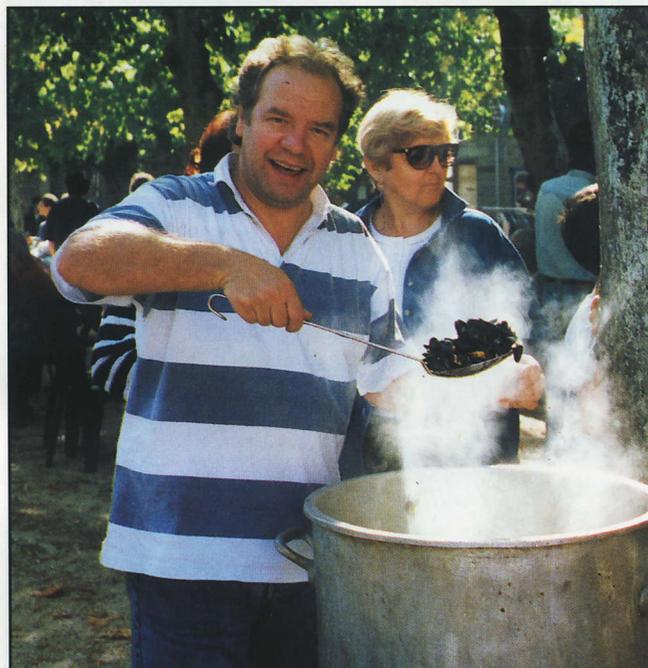
En haut le trio Tamlinn, 100 % irlandais. En bas, après les épreuves, joueurs et organisateurs du tournoi de football posent avec leurs trophées, en attendant l'apéritif offert par le Comité d'Animation.





Le 4 octobre fut l'occasion de revoir et réentendre Yannick Le Nagard, dans son rôle de faux naïf nous chantant ses compositions caustiques et cocasses avec des mimiques dignes de Mr Bean. De la complainte du petit agneau à celle de la femme au foyer (« cinquante balais et toujours pas d'aspirateur... »), en passant par les voisins aux ébats bruyants et une jolie chanson sur les plaques des rues de Paris, ceux qui l'avaient découvert lors des éliminatoires de Chante Seine-et-Marne l'ont retrouvé avec plaisir.

Le jour du bric-à-brac, la place était noire de monde. La foule se pressait autour des étals... et pour accéder aux moules-frites !



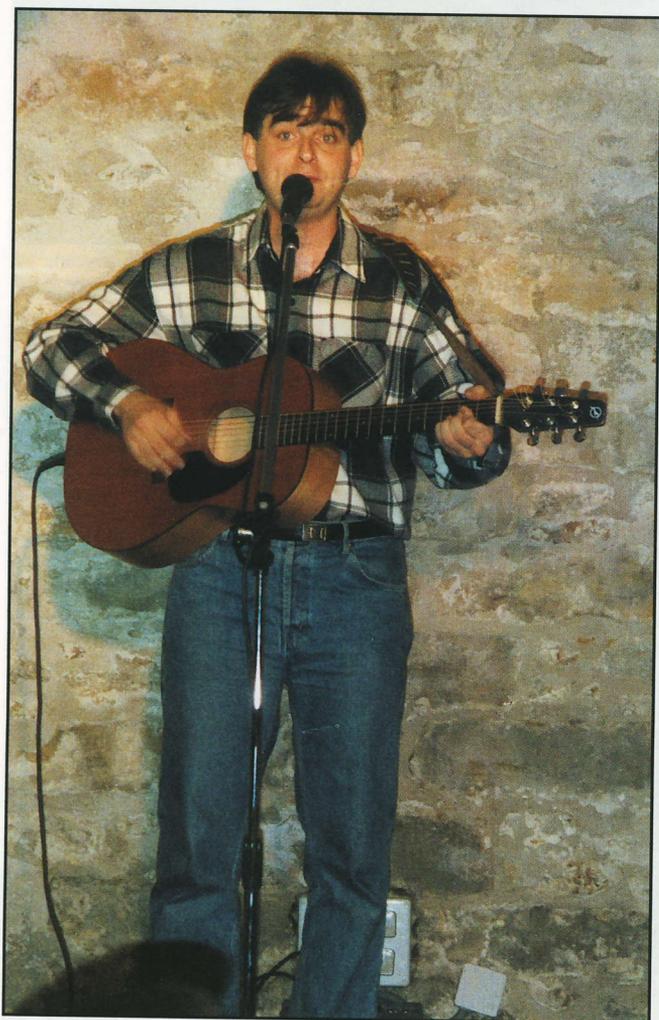
bonne journée. A l'occasion de ce bric-à-brac, grande première ! une exposition de peinture occupait la cave de la Villa du Nil. Lydie Baldi-Gillet, jeune artiste de Boissise-la-Bertrand primée lors du salon d'art de l'A.L.J.E.C. en mai dernier, avait accroché ses grandes toiles récentes, ainsi que d'autres plus anciennes, pour nous présenter son parcours pictural, des chevaux - ses premiers modèles - aux nus féminins : vernissage en musique, buffet sympathique et visiteurs conquis par la démarche de cette jeune femme attachante ont assuré le succès de l'exposition.

Magnifique exposition merveilleusement bien mise en valeur dans la cave de la Villa du Nil, cadre idéal pour les œuvres de Lydie Baldi-Gillet.





Le 18 octobre, la cave accueillait Le Bateau ivre - Théâtre pour une représentation de « La Crosse en l'air », un texte de Jacques Prévert écrit en 1936 mais ayant gardé toute sa saveur, fustigeant les militaristes, les va-t-en-guerre, le cléricalisme, la bigoterie hypocrite et le fascisme dans une même dérision. Remarquablement interprété par Ph. Pillavoine, jeune Livryen sortie de l'école du mime Marceau, ce spectacle aurait mérité un public plus nombreux.



Chanteur « psycho-narcissique en phase terminale » comme il se définit lui-même, Yannick Le Nagard démonte et dissèque les mots avec un enthousiasme délirant, évoquant tour à tour les petites cruautés de la vie et les grands travers de l'époque.

Du 30 novembre au 4 décembre, enfin, est prévue, toujours dans la cave de la Villa du Nil - mais quel autre lieu serait plus approprié ? - une exposition sur la vigne, avec tous les conseils pour soigner soi-même une treille chez soi. Voilà qui vient dans le droit fil de la tradition viticole de Livry.



Avant de conclure ce long chapitre sur l'animation, nouveau rappel : Livry, la commune de Livry, n'a évidemment pas les moyens de s'offrir un service «culture-animation» et toutes les manifestations énumérées ci-dessus ont été mises sur pied grâce au travail de bénévoles, avec le concours et l'appui des services communaux évidemment. Aussi, si vous avez des idées, si vous voulez vous investir, donner un peu de votre temps pour faire vivre votre commune, si vous voulez aussi vous faire de nouveaux amis, car la joie et la bonne humeur sont de rigueur, rejoignez le Comité d'Animation - ou l'A.L.J.E.C. - et prenez en main la vie de votre village.

Ph. B.

Toujours très fréquentée dès que le temps le permet, l'aire de jeux s'est enrichie au printemps de nouveaux jeux pour les petits.



Une orthoptiste, Mme Butte, a accroché sa plaque au 29, rue de la Garenne et offre donc un nouveau service aux Livryens pour leurs problèmes de rééducation de la vision (sur rendez-vous).

**A ce propos, il n'est pas inutile de rappeler que contrairement à ce que répandent des rumeurs d'origine indéterminée et non dénuées de malveillance, la kinésithérapeute, Mlle Bahier, exerce toujours son activité au 1^{er} étage de la Villa du Nil.
(Tél. 01 64 52 14 59).**



ATTENTION TRAVAUX

Après le dépôt de notre deuxième contrat triennal de voirie qui concernera la rue des Juifs et la totalité de la place, du haut de l'avenue de la Gare à l'arrière de la mairie, avec l'enfouissement des réseaux E.D.F. et France Télécom, le dossier de contrat rural est sur le point d'être bouclé.

Ont été retenues les opérations suivantes :

1) création d'un local commercial (épicerie) - des contacts ont été pris avec certaines enseignes - et aménagement de la voie piétonne entre le parking de l'église et le clos de Givry, pour un accès plus facile aux commerces et à l'école maternelle ;



Tout récemment, réfection des trottoirs de la rue des Noyers, les violents orages de l'été ayant causé quelques dégâts dans le secteur.

2) création d'un local destiné à l'accueil de la petite enfance dans la propriété acquise par la commune derrière l'église et aménagement d'un espace de rangement sous le restaurant scolaire ;

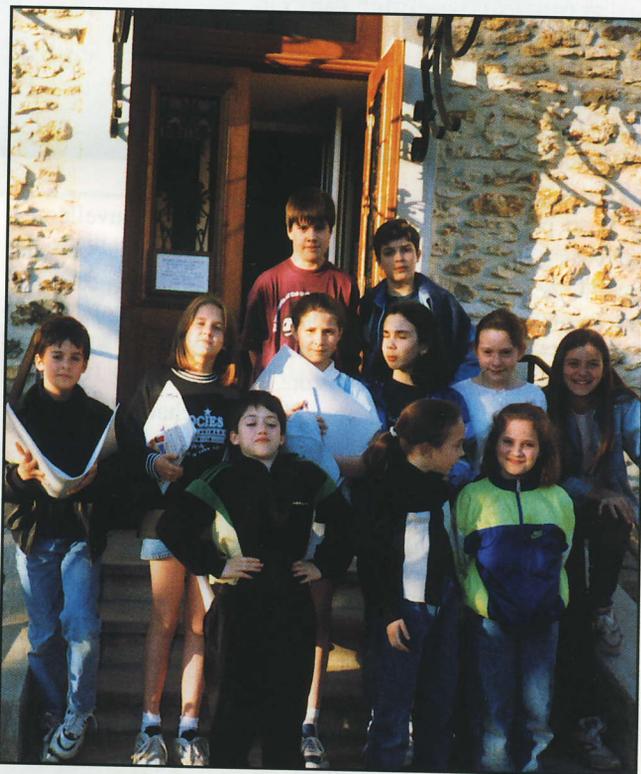
3) réaménagement de la mairie avec création d'un accès pour handicapés, agrandissement de l'espace accueil, de la salle des mariages et du conseil et création de bureaux supplémentaires afin d'améliorer les conditions de travail du personnel et des élus. Ceci se fera par l'incorporation de la grange et l'annexion de l'ancien appartement du premier étage.

La Commission Travaux

JEUNESSE

En direct...

du conseil municipal Jeunes



Un nouveau conseil est en place depuis le mois d'avril 1997, composé de 12 jeunes : Céline, Aurélie et Romain ont été réélus et Anne-Gaëlle, Marjorie, Vincent, Jean-Gabriel, Amélie, Marion, Anaïs, Marie et Émilie apportent leurs idées neuves pour leur premier mandat.

Lors de leur première réunion, les jeunes ont retenu les sujets suivants afin de les développer :

- une fête avec un goûter pour les personnes âgées
- un projet de piste cyclable.

Une rencontre a eu lieu avec le C.M.J. de Bois-le-Roi et les jeunes ont échangé leurs idées sur projets et réalisations. La discussion fut intéressante et M. le Maire de Bois-le-Roi est venu saluer les jeunes et leur a offert une collation. Le C.M.J. de Livry ne pouvait faire moins que rendre l'invitation et donc les deux groupes sont appelés à se rencontrer à nouveau, chez nous cette fois. Ce sera l'occasion de faire le point sur l'avancement des projets, il suffira de traverser la Seine.

M.-F. L.

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous avez dix-sept ans :

Si vous êtes né en	Vous devez vous faire recenser au mois de
Octobre, Novembre, Décembre	Janvier
Janvier, Février, Mars	Avril
Avril, Mai, Juin	Juillet
Juillet, Août, Septembre	Octobre

Comment faire ? Présentez-vous à la mairie muni du livret de famille ou d'une fiche familiale d'état civil et de votre carte d'identité ou de votre passeport ■

AFFAIRES SOCIALES

Téléphone C.C.A.S. : 01 60 59 04 00

Informations sociales en vrac :

- Le traditionnel repas du C.C.A.S est prévu pour le dimanche 7 décembre à l'A.L.J.E.C. Toutes les personnes de soixante-huit ans et plus sont invitées, accompagnées de leur conjoint quel que soit son âge. Mais moyennant participation, il est ouvert à tous.
- Il se peut que quelques personnes âgées, nouvellement arrivées sur la commune par exemple, ne soient pas connues du C.C.A.S. et de ce fait ne bénéficient pas de tout ce à quoi elles peuvent prétendre (le repas pour les plus de soixante-huit ans par exemple). Qu'elles n'hésitent pas à se faire connaître auprès de Mme Pezzot.
- Comme chaque hiver, une allocation chauffage va être attribuée aux personnes non imposables ne dépassant pas un certain plafond de ressources (les chiffres retenus pour cette

année ne sont pas encore connus) Renseignez-vous au C.C.A.S. fin janvier.

- Autre rappel : un service de portage de repas à domicile existe à Livry, tous renseignements au C.C.A.S. : 01 60 59 04 00.
- La téléalarme, un système simple qui rend de nombreux services : relié à un central, il alerte automatiquement gendarmerie, pompiers, Samu et permet de faire face à toute urgence médicale pour une personne seule, en pressant sur une poire ou en appuyant sur un bouton. Là aussi, tous renseignements aux C.C.A.S.
- Une somme de 150 F est allouée aux jeunes effectuant leur service national sur présentation de leur titre d'incorporation. Se munir d'un R.I.B.
- Les personnes qui ont des difficultés à remplir leur déclaration de revenus peuvent trouver une aide efficace et discrète auprès de C. Pezzot, au C.C.A.S.
- Le C.C.A.S. offre aux Livryens et Livryennes âgés de 75 ans et plus un colis de Noël qui leur sera porté à domicile par un membre du C.C.A.S.

Quelques téléphones à retenir :

- L'Etape, écoute téléphonique pour les parents et les enfants, anonyme, tous les jours de 17 à 22 heures sauf le dimanche : 01 64 39 29 29.
- Allô Enfance maltraitée : 01 05 05 41 41.
- S.O.S. Femmes battues : 01 60 09 27 99 - 01 60 60 89 70.
- Violences conjugales : 01 45 84 51 51.
- Association AIDES (Sida) : 01 64 39 25 93.
- Dépistage anonyme : 01 64 14 25 13, centre médico-social, 6 rue Bontemps à Melun.

Le 29 mai dernier, le traditionnel voyage des anciens a emmené nos aînés au musée du Chemin de fer de Pithiviers et dans une sympathique auberge de campagne. Une bonne journée...





CENTRE DE LOISIRS

Le résultat des deux enquêtes a permis à la commune de choisir la solution la plus adaptée tant pour les effectifs (- de 20 enfants) que pour le financement (coût pour la collectivité disproportionné par rapport au nombre d'enfants si création d'un centre propre à Livry). Le choix s'est donc porté sur une structure déjà existante et une convention a été passée avec Vaux-le-Pénil.

Cette convention permet à environ 13 enfants de participer au C.L.S.H. (centre de loisirs sans hébergement) de Vaux les mercredis et toutes les petites vacances scolaires. La famille verse sa part par enfant (calculée en fonction des revenus) à la commune de Vaux-le-Pénil et Livry participe à hauteur de 66 F par journée et par enfant.

Le quota de journées-enfants est atteint pour l'année 97-98. Toutefois des places peuvent se libérer en cours d'année ou des besoins plus importants se faire sentir. Aussi, pour nous permettre une réelle évaluation et savoir si nous devons augmenter ou non le nombre de places, merci de vous faire connaître en mairie de Livry en précisant vos besoins précis (mercredis et/ou vacances scolaires, lesquelles) ainsi que le nombre d'enfants, leur âge, adresse, téléphone, etc. Votre courrier sera enregistré, une liste d'attente constituée et vous serez contacté directement lorsque des places seront disponibles.

J. R.

Assistantes maternelles

L'association «L'Éveil des p'tits minots» vient d'être créée et nous avons repris les activités d'éveil pour le plus grand bonheur des enfants. L'assemblée générale s'est tenue le 8 novembre.

Par ailleurs, un manque important d'assistantes maternelles se fait sentir sur la commune. Vous êtes au chômage, ou vous faites déjà ce travail « au noir » : devenez assistante maternelle agréée et rejoignez-nous. Pour tous renseignements, 01 64 38 94 54 ou 01 64 09 47 84.

N. L.



Les aides ménagères : comment ça marche ?

Le service d'aides ménagères géré par le C.C.A.S. fonctionne régulièrement pour les personnes âgées qui en font la demande. Mais il est également à votre disposition en cas de problèmes familiaux, maladie, enfants en bas âge, immobilisation, retour d'hôpital... entre autres.

Alors il n'est pas inutile d'en rappeler un peu le fonctionnement :

LES PRESTATIONS

« L'aide ménagère accomplit chez les personnes un travail matériel, moral et social contribuant au maintien à domicile (entretien du logement, courses de proximité, repas et soins sommaires d'hygiène). » Voilà pour la définition officielle. Une aide ménagère ne donne aucuns soins ; en revanche, elle peut, outre les tâches énumérées ci-dessus, faire le lit, vous accompagner à la poste et entretenir le petit linge.

LES CONDITIONS

Première démarche, s'adresser en mairie, au C.C.A.S. Deux cas peuvent se présenter :

- Personne pouvant bénéficier de l'aide sociale

La contribution de l'aide sociale pour l'emploi d'une aide ménagère est soumise à un plafond de ressources annuelles, sur justificatifs.

- Personne bénéficiant de ressources supérieures au plafond d'attribution de l'aide sociale

Les mêmes justificatifs sont exigés lors de la constitution du dossier, les mêmes prestations assurées. Si l'intéressé habite chez ses enfants, c'est la somme de leurs revenus qui est alors prise en compte. Si on en fait la demande (le C.C.A.S. s'en charge), la caisse de retraite peut prendre une partie du règlement à sa charge.

Avantages : les aides ménagères sont disponibles. Un responsable se rend au domicile pour évaluer la dépendance de l'intéressé et il n'y a en principe pas de limitation du nombre d'heures attribué.

Un petit rappel pour terminer : en 1996 les 7 aides ménagères du C.C.A.S. ont travaillé 9 804 heures chez 79 personnes.

C. P.



Plein succès pour la collecte de vieux papiers qui s'est déroulée du 18 au 25 octobre. A la fin de la semaine, l'énorme benne déposée aux services techniques était presque pleine.

ETAT CIVIL

Naissances :

RIVET Clémence	le 12-11-1996
DI MARTINO Alexandra	le 19-03-1997
GEOFFROY Pierre	le 22-04-1997
LAKOMY Thomas	le 23-04-1997
FRAILE Lauren	le 20-05-1997
ARNOUX Ronan	le 02-09-1997
ASARA Alexandre	le 13-10-1997
BEATO Justine	le 15-10-1997

Mariages

ARNOUX Franck et LOROTTE Flore	le 26-04-1997
NONDIER Frédéric et VALIENTE Nathalie	le 10-05-1997
RATET Jean-Pierre et FALCO CLARY Lydie	le 31-05-1997

DEFONTAINE Thierry et FEURE Christine	le 07-06-1997
TOFFOLON Jean-François et LECLAINCHE Nathalie	le 07-06-1997
RICHARDSON James et FOURNIÉ Valérie	le 14-06-1997
FUKUHARA Franck et BONNARDEL Valérie	le 14-06-1997
MEARD Eric et COLUCCI Catherine	le 14-06-1997
TARABEUX Jean-Jacques et MUNIER Colette	le 21-06-1997
NICOLAS Christophe et SIMARD Valérie	le 05-07-1997
FRANÇOIS Xavier et BERNIER Véronique	le 30-08-1997
CEPA Victor-Hugo et DOMINGUES Nathalie	le 27-09-1997
GALLINEAU Thierry et PASQUET Vanessa	le 25-10-1997
LE LEUCH Eric et BLANCHOUIN Anne-Sophie	le 31-10-1997

Décès :

AUDOUX Marie-Louise	le 07-05-1997
BERNARD René	le 04-06-1997
PERROT Marcel	le 06-06-1997
HENAUT Luc	le 13-06-1997
QUERREUX Anne-Marie, veuve DORME	le 25-06-1997
VAVON Claudine	le 30-06-1997
MARTIN Henri	le 28-07-1997
KOLACZ Iwan	le 18-09-1997

Le bloc-notes...

NOUVELLES PAROISSIALES

La messe est célébrée à Livry le 2^e dimanche de chaque mois à 10 h.30 et la prochaine messe du samedi sera le 29 novembre à 18 h 30.

Dès qu'elles seront connues, les dates des réunions paroissiales, Première communion et Profession de foi seront affichées à l'église.

F.N.A.C.A. Anciens Combattants

L'année 1997 a encore une fois été un excellent cru pour notre comité. Après un loto doté de nombreux lots et avec un public assidu nous avons convié nos amis, toujours au restaurant de La Chesnaie, à la journée fruits de mer, très appréciée. En juin, très beau voyage au Périgord avec visite de Padirac, Rocamadour, Sarlat, Beynac, etc. Succès complet et satisfaction générale.

Hélas, le prochain voyage qui devait nous conduire vers Nantes et Angers est annulé. En effet, la date que nous avions retenue tombe en même temps que la Coupe du Monde de Football et les hôtels sont tous complets. Cette sortie sera remplacée par un voyage d'une journée en Bourgogne prévue le 20 juin où nous déjeunerons à Semuren-Auxois en compagnie de nos amis de la F.N.A.C.A. locale qui vont

se charger de nous organiser un programme réjouissant. L'itinéraire sera donné ultérieurement.

Bien sûr sont toujours prévus la galette des rois en janvier et les fruits de mer en mars.

U.S.L.S.

Pour l'U.S.L. ça marche, c'est le moins que l'on puisse dire. Chaque jeudi et dimanche matin depuis la rentrée, ce sont parfois plus de 25 personnes qui vont respirer le bon air de la forêt de Fontainebleau. Le départ se fait place de l'église à 9 heures : venez marcher avec nous dans la bonne humeur.

La randonnée d'automne a donné satisfaction à tous : belle balade jusqu'à l'écluse de Bois-le-Roi et retour par les bois de Livry. Deux randonnées à l'extérieur sont prévues : le 6 décembre, 6 km dans Montmartre (acheminement en car si le nombre de participants est suffisant) ; les 28 et 29 mars prochain, sortie de deux jours pour la marche de nuit dans Strasbourg, ce à un prix « plancher ». Pour tous renseignements : M. Mathé 01 60 68 40 59 ou M. Métier 01 60 68 01 09.

Ci-dessous, une partie du joyeux groupe de la F.N.A.C.A. sur les terrasses de Rocamadour.



LIVRY ENVIRONNEMENT

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance d'un itinéraire de Promenade et de Randonnées (PR) sur les communes de Livry et Chartrettes. Une première boucle de 2,8 km vient d'être balisée en jaune, comme tous les PR, par le Comité de Randonnée de Seine-et-Marne (Coderando 77) et notre association. Une seconde plus importante, de 7,9 km, le sera sous peu. Elles débutent toutes deux sur la place Mouton. Ce PR n'a pu voir le jour que grâce à la volonté des municipalités de Livry et Chartrettes d'affecter à la randonnée pédestre les chemins ruraux empruntés par l'itinéraire. Dans l'attente de l'élaboration d'un dépliant, notre association se tient, dès à présent, à votre disposition pour vous fournir un plan comportant le tracé de chacune des boucles.

Les résultats de l'enquête concernant les conditions de circulation dans le village effectuée au mois de juin sont connus. L'aspect majeur de cette consultation est que le piéton doit être prioritaire. Les aspirations essentielles des 14 % de foyers ayant répondu sont : 1) que soient réalisées des améliorations nécessaires à la cohabitation harmonieuse de chaque mode de déplacement ; 2) que la réglementation routière soit respectée ; 3) qu'une campagne de sécurité « piéton » soit effectuée ; 4) d'être consultés pour tout aménagement de voie nouvelle.

Le groupe de travail va orienter sa réflexion dans ce sens et fera dès que possible des propositions à l'équipe municipale.

A.L.J.E.C.

Après le salon d'art du mois de mai qui a connu un grand succès et la Saint-Jean - très arrosée - du mois de juin, l'A.L.J.E.C. a ouvert la saison nouvelle par une remarquable exposition sur l'eau organisée par

Le bloc-notes...



Splendide décoration à l'A.L.J.E.C. lors de l'exposition sur l'eau.

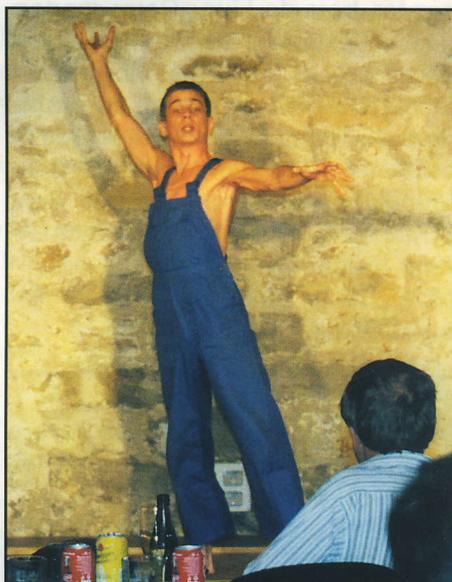
A. Perrier avec le concours des écoles, du C.M.J., de la Société des Eaux, de la D.D.E., du S.I.G.U.A.M. et d'une multitude d'organismes intervenant dans le captage, la distribution, le traitement, l'assainissement, etc. Panneaux explicatifs, maquettes et documentation permettaient de tout comprendre du cheminement de l'eau de la source au robinet, puis du siphon du lavabo au rejet en Seine. Une magnifique décoration florale agrémentée de jeux d'eau avait été réalisée pour l'occasion.

Au moment où sort ce bulletin, la choucroute du 29 novembre est déjà digérée. Prochaines dates à retenir : Soirée auvergnate 7 février ; Carnaval 21 mars ; Soirée guinguette 25 avril... et une représentation théâtrale par le Théâtre de l'Épi courant janvier

LE
BATEAU
IVRE



Le Bateau Ivre Théâtre, compagnie professionnelle agréée par le ministère de la Culture, propose



Tour à tour chien, cardinal, pape, militaire ou «le veilleur» avec sa lanterne, Ph. Pillavoine a le geste juste et la réplique cinglante, servant magnifiquement le texte de Prévert.

pour sa saison 1997/98 40 représentations des spectacles : Strip-Tease de Dino Buzzati interprété par Anne-Marie Laussat, La Crosse en l'air de Jacques Prévert, Les Enfants du Soleil et Ariane ou l'âge d'or de Philippe Caubère interprétés par Philippe Pillavoine.

Ces quatre spectacles traitent d'un thème commun : « L'être humain est libre d'inventer sa vie et sa seule certitude est la mort. Alors mieux

vaut vivre que de subir passivement les écueils de l'existence. »

En attendant la représentation du spectacle Strip-Tease de Dino Buzzati prévue le samedi 14 février à la Cave de la Villa du Nil, vous pouvez vous abonner à la saison 1997/98 et bénéficier ainsi de tarifs préférentiels.

Demandez le bulletin d'abonnement au Bateau Ivre Théâtre : 21, rue des Aulnettes, 77000 Livry-sur-Seine - Tél./Fax : 01 60 69 90 72.

LA CHESNAIE

Calendrier du trimestre :

- Anniversaires, à 15 h 30 : 26/11, 29/12 ;
- Concert de piano, à 15 h 30 : 20/11
- Animation cabaret Amérique du Sud, à 15 h 30 : 1/12 ;
- Cinéma, à 16 h 30 : 9/12
- Vente de chocolats et de porcelaines, à 15 h 30 : 11/12 ;
- Projection de diapositives sur l'art, à 15 h 30 : 17/12
- Exposition de bijoux, à 15 h 30 : 22/12 ;
- Repas de fin d'année, à 12 h : 29/12.



Fleurs, pâtisseries, lots nombreux et bonnes affaires à la kermesse du foyer-résidence le 5 octobre.

Composition et impression
Imprimerie M.M. ☎ 01 64 10 46 46 RCS. Melun B 316 806 009

Scans Cl.Pestourie.